

Cagnes : vent de révolte des quartiers plutôt aisés

Au Val Fleuri, aux Bréguières et aux Collettes, les riverains réunis dans l'association ABCV réclament de participer aux décisions concernant leur cadre de vie et moins de béton

Il ne s'attendait pas à un tel accueil. En mettant les pieds samedi matin dans la mairie annexe du Val Fleuri pour assister à l'assemblée générale de l'association Bréguières, Collettes et Val Fleuri (ABCV), Louis Nègre, le maire de Cagnes-sur-Mer, pensait retrouver le cœur de son électoral. Il a dû faire face à des citoyens pugnaces et visiblement remontés. Les conséquences d'un effet « gilets jaunes » et du grand débat ? (Voir encadré ci-dessous) En tout cas, ces administrés entendaient bien voir le premier magistrat de la ville rendre des comptes sur son action. Allant jusqu'à lui faire comprendre qu'il serait temps de partager le pouvoir !

« Pour la démocratie participative, il y a des progrès à faire. Ce n'est pas encore le mode de fonctionnement à Cagnes » a lancé, comme mot de bienvenu, Chantal Bontoux, la présidente de l'ABCV, devant des élus (1), plutôt nombreux, et pour le moins déçus. D'autant plus que cette association représente des quartiers plutôt chics et aisés de la ville, qu'on pourrait penser peu enclins à la revendication.

« Val Fleuri, val béton ! »

Le vice-président de l'association, Daniel Lafosse, a même été encore plus direct en demandant « de savoir en amont comment sera aménagé l'espace public, afin d'éviter les erreurs et les dépenses inutiles. »

Face à cette revendication forte, Louis Nègre ne s'est pas prononcé, préférant défendre son point de vue et sa politique. Comme si de rien n'était.

Et une fois encore, c'est sur les « constructions » que les personnes présentes lui ont demandé de s'expliquer. « Il faut protéger les



Des quartiers pas si paisibles que cela apparemment. Les représentants des habitants de ces coins résidentiels de Cagnes réclament d'être associés aux décisions municipales. Pas sûr, que « l'ancien monde » politique soit prêt à de telles concessions. (Photo Dylan Meiffret)

arbres. Construire, c'est polluer. Le nombre de logements explose, 250 ici. Le Val Fleuri c'est le Val béton... »

Un tantinet désabusé, le maire a justifié : « Je réponds à longueur de temps » à ce genre de commentaires. Puis, il a expliqué « que vous êtes obligés de le faire. Tous ceux qui vous racontent le contraire, vous baladent. La loi l'impose. Plus le choix, sinon on paye l'amende SRU et le préfet prend la main sur les permis de construire. »

Sur ce, Chantal Bontoux lui a rétorqué : « le discours nous le connaissons et l'entendons », mais « dans le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM), on pourrait réserver plus d'espaces verts de pleine terre, de 40 à 45 %. Vous

n'allez pas en faire une jaunisse ? » « Pour un Nègre, ce serait original » a tenté le maire, ajoutant aussitôt « avec plus d'espaces verts, vous construisez moins. On a bloqué à R + 4. Vous voulez le beurre et l'argent du beurre ! Sauf que nous sommes à 6 % de logements sociaux. » (La loi SRU exige un taux de 25 % par commune, NDLR).

« Mais vous faites quoi pour sauver la planète ? » a asséné la présidente. « Vous le prenez comme ça ! » s'est défendu le maire en évoquant les « sept parcs naturels créés, la réserve de biodiversité. On est conscient que l'on construit, mais on n'a pas le choix ! » en encore ajouté Louis Nègre.

Josy Piret, son ancienne première

adjointe, et probable candidate à sa succession, a, de son côté, proclamé : « On veut de la verdure ». Le maire a alors stigmatisé « des boniments ! Allez voir le préfet plutôt que de parler, vous qui êtes vice-présidente du Département » lui a-t-il même enjoint.

« On n'a pas eu de débat »

Après un temps de répit, c'est Chantal Bontoux qui est revenue à la charge en estimant que « la loi doit évoluer ». Le maire s'est alors crispé : « J'en ai ras le bol. Ya qu'à, faut qu'on. Il faut arrêter de dire que les élus sont des mauvais, des magouilleurs. Je suis comme la plus belle fille du monde, je ne peux donner que ce

que j'ai ! »

Sur ce, en retard à son prochain rendez-vous, Louis Nègre a quitté l'assemblée. Dans les rangs, un souffle de déception : « On n'a pas eu de débat. En plus, il s'est énervé. »

Les mois à venir risquent de ne pas être de tout repos pour les élus, actuels ou potentiels. L'association va demander « à tous les candidats à l'élection municipale de faire en sorte que l'ABCV soit présente en amont dans tous les projets pour donner son avis. »

GAËTAN PEYREBESSE
gpeyrebesse@nicematin.fr

(1) Outre le maire, étaient présents la députée Laurence Trastour, les adjoints Corinne Guidon, Hervé Spielmann, Richard Leman, Michèle Asso, le conseiller municipal Stéphane Foulcher.

Des ronds-points aux villas avec piscine

Un effet « gilets jaunes » ? Au fil des réunions publiques ou des comités de quartier, le dialogue entre les citoyens-électeurs et les politiques à Cagnes-sur-Mer semblent se tendre. Certains peuvent y voir un électrochoc salvateur, qui redonne de la niaque aux citoyens trop prompts parfois à accepter sans discuter le choix de leurs élus. Une secousse ayant fourni de l'oxygène à une démocratie

libérale en manque de souffle. Des citoyens cherchent de plus en plus à jouer un rôle actif dans les décisions politiques. Le RIP, ou RIC, revendiqué par les manifestants « gilets jaunes » en est une expression. Mais il n'est pas la seule. À l'opposé, d'autres peuvent voir dans ces mouvements, une crispation inutile dans le débat public, voire dangereuse pour la démocratie. Ne sont-ce pas

des représentants légalement élus et chargés par le corps électoral de mettre en place une politique, un programme ? La confiance en est le socle. Ce serait la porte ouverte à tous les populistes, prêts à vendre du rêve plutôt que de la réalité. En tout cas, à Cagnes-sur-Mer, ce ne sont plus seulement les « gilets jaunes » qui demandent d'être intégrés à un processus déci-

sionnaire. Dans les quartiers de classe moyenne supérieure, à l'image du Val Fleuri, des Bréguières et des Collettes, on souhaite aussi l'émergence d'une autre façon de faire la politique. De quoi mettre à mal peut-être la vision pyramidale du pouvoir de Louis Nègre, qui règne sur sa ville depuis... 23 ans, 11 mois et trois jours. Il a vu lors de cette simple assemblée générale,

que son travail de répétitions pédagogiques a ses limites, au point de lui faire perdre son sang-froid et d'afficher son « ras-le-bol. » Un élu présent reconnaissait qu'aujourd'hui, « depuis les gilets jaunes, le débat paraît de plus en plus compliqué. On a l'impression qu'on n'écoute pas la réponse. » Difficile de convaincre le plus grand nombre, mais dans ces quartiers, même

s'il a été un peu chahuté, Louis Nègre garde des soutiens indéfectibles. Pourtant les temps changent. Les électeurs réclament une évolution dans les modes de gouvernance, au niveau national et local aussi. Des ronds-points aux villas avec piscine, de nombreux citoyens aspirent à donner leur avis, à reprendre leur place dans la démocratie, le pouvoir du peuple.